

Vol à l'Institut des techniques avancées Du matériel électronique emporté

COE

Libreville/Gabon

SAISIE par le secrétaire général de l'Institut des techniques avancées (ITA), sis à l'avenue de Cointet, d'un vol commis dans ses locaux, la Police d'investigations judiciaires (PJ), entreprenant ses recherches, a mis la main dernièrement sur Arnaud Fédrick Ekouma Moro, alias "Féfé", Gabonais de 37 ans, sans emploi et habitant le quartier Likouala, dans le troisième arrondissement de Libreville.

Ekouma Moro est soupçonné de s'être introduit dans les locaux dudit établissement par effraction, et d'y avoir subtilisé du matériel électronique, soit une tablette Ipad, deux ordinateurs portables et une cassette vidéo VHS. D'après le rapport d'enquête, le constat du vol est fait par le gardien de l'institut, alors que celui-ci prend le service. Il est surpris par l'état dans lequel se trouvent les portes de la direction générale et de la direction des affaires pédagogiques, apparemment défoncées par les vandales. C'est ainsi qu'il appelle au



Photo : Cadefite Ondo Ey

Arnaud Fédrick Ekouma Moro alias "Féfé", le présumé voleur et...

téléphone le secrétaire général, pour l'informer. Ce



Photo : Cadefite Ondo Ey

...Serge Vito Mezui Nguema, le receleur, actuellement en détention préventive.

dernier, à son tour, saisit les agents de la PJ.

Aidés des caméras de surveillance, les agents enquêteurs identifient rapidement l'auteur des faits, et l'appréhendent le lendemain. Conduit au poste, Arnaud Fédrick, un repris de justice qui est loin d'être un inconnu des services de la police, ne fera pas mystère de sa culpabilité. Il ajoutera même de la préméditation à son geste, en affirmant qu'il quittait ce jour-là son domicile avec la ferme intention de s'en prendre aux locaux de l'ITA, étant à la recherche d'argent. Après son forfait, Ekouma Moro dit s'être rendu chez l'un de ses amis, un certain

Serge Vito Mezui Nguema, un autre familier des services de police, commerçant au "marché noir", à l'ancienne gare routière, pour échanger le butin emporté moyennant une modique somme de 20 000 francs. Certains éléments de l'enquête montrent que Arnaud Fédrick Ekouma Moro venait de bénéficier de la mansuétude du parquet, il y a seulement une semaine, concernant une autre affaire. Les deux comparses ont été présentés jeudi dernier devant le parquet puis placés en détention préventive.

Coups et blessures volontaires à Lambaréné Sidney Boussamba écroué pour violence envers la mère de son employée

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

SYDNEY Boussamba Boussamba, Gabonais âgé de 32 ans, séjourne actuellement à la maison d'arrêt de Lamba-

rené. Il lui est reproché d'avoir passé à tabac Chimène Guibinga, la mère de la gérante de son bistrot. La bastonnade, en plus d'une incapacité de travail de dix jours, se serait soldée par la perte d'un embryon d'un mois, porté par la dame!

D'après les renseignements obtenus auprès du commissariat d'Isaac, des impayés de salaires dus à la fille de la malheureuse seraient à l'origine de l'altercation. En effet, T. M., 17 ans, élève dans un établissement de Lambaréné, travaillait en

tant que gérante dans le trottoir de Boussamba. La rémunération de l'adolescente se faisant un peu trop attendre, sa mère entreprend de se rapprocher de son patron pour avoir des explications sur cette situation. « Mais au fil de la discussion, va naître une incompréhension entre les deux parties. Les choses prendront aussitôt une allure de règlement de

comptes, au point de déboucher sur une bagarre entre l'homme et la femme », indique un Officier de police judiciaire (OPJ). Au cours de la rixe, Sidney Boussamba Boussamba, naturellement, est plus fort que son adversaire. La dame s'en sortira avec cinq points de suture à hauteur du front et une blessure au niveau de la lèvre supérieure. Et, plus

grave, lors de la consultation médicale, Chimène Guibinga s'entendra dire que l'embryon qu'elle portait dans son ventre a été détruit. Déféré devant le parquet de Lambaréné, en fin de semaine dernière, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt au centre de détention de cette localité, où il attend sa comparution devant un tribunal.

Vol de véhicules

Elias Ayo Nkep enfin sous les verrous

SCOM

Libreville/Gabon

Le sujet camerounais, spécialisé dans le vol des véhicules qu'il désossait par la suite avec des complices, a également été écroué pour tentative de viol, blessure involontaire et défaut de carte de séjour.

APRES avoir pris la clé des champs, à la suite de son dernier "fait d'arme", le jeudi 26 mars 2015, Elias Ayo Nkep, Camerounais âgé d'une trentaine d'années -passé maître dans l'art de désosser des véhicules auparavant volés à Libreville, avec son réseau basé à Ntoum-, a enfin été neutralisé par les éléments de la brigade territoriale (BT) de cette dernière localité, le vendredi 21 août dernier. D'après les renseignements obtenus auprès d'une source militaire proche de ce dossier, Elias Ayo Nkep est un mécanicien connu des services judiciaires, car ayant déjà séjourné en prison pour des faits similaires. Le dernier en date est d'ailleurs le vol d'une voiture appartenant à un enseignant, dans la nuit du 26 mars dernier à Libreville. Le présumé voleur, qui prend la destination de Ntoum, où le véhicule doit être mis en pièces, embarque même une dame au passage. Par-



Photo : DR

Elias Ayo Nkep médite sur son sort à Gros-Bouquet.

venu au Pk 27, le conducteur marque un arrêt de près d'une heure, au cours duquel il exige à la femme d'avoir des relations sexuelles avec lui. L'opposition farouche manifestée par cette dernière à cette requête, fera en sorte que les deux en viennent aux mains. « La passagère qui se débattait pour sortir de l'habitacle, a réussi à mordre le Camerounais. Aussi, ce dernier démarra-t-il en trombe (...), indique la source. Mais l'incident arrive très vite aux oreilles des pandores de Ntoum. Une patrouille est alors diligentée par les fins limiers, qui sont en possession des caractéristiques de l'automobile, de marque Mitsubishi de couleur rouge. Le fuyard franchit le poste de contrôle à toute vitesse.

Mais les gendarmes le prennent discrètement en chasse. Parvenu au carrefour Cocobeach, Elias Ayo Nkep fauche une dame, et poursuit sa route sans demander ses restes. Dans sa course folle en direction du chef-lieu du département de la Noya, le chauffard effectue une embardée et se retrouve dans un ravin. Sentant l'étau se refermer sur lui, il abandonne le véhicule et continue à pied. Entre-temps, les éléments de la BT parviennent à remorquer la voiture et à l'acheminer à leur QG. Le sujet camerounais ayant réussi momentanément à semer les forces de l'ordre, est loin de savoir qu'il est également dans le collimateur de la police de Libreville. De fil en aiguille, la bonne collaboration entre les deux corps finit par avoir raison de lui. Les témoignages de la passagère agressée au Pk 27 et ceux d'autres plaignants, sont également mis à contribution pour confondre l'indélicat. Lors de l'interrogatoire à la brigade territoriale de Ntoum, Ayo Nkep, dans un premier temps, nie les faits, avant de passer aux aveux. Déféré devant la justice, le lundi 24 août dernier, le mis en cause a été écroué à Gros-Bouquet pour vol de véhicule, tentative de viol, blessure involontaire et défaut de carte de séjour.

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL
SECRETARIAT GENERAL



CALENDRIER SCOLAIRE ANNEE 2015-2016

Extrait de l'Arrêté n° 058 /MENETP/SG du 27 AOUT 2015,

	Ecoles, Collèges, Lycées
Retournée administrative	Lundi 21 septembre 2015
Retournée des classes	Lundi 5 octobre 2015
Période 1	du lundi 5 octobre 2015 au vendredi 30 octobre 2015
Vacances intermédiaires	du Samedi 31 octobre 2015 au lundi 2 novembre 2015
Période 2	mardi 3 novembre 2015 au samedi 19 décembre 2015
Congés de fin 1^{er} trimestre	dimanche 20 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016
Période 3	du lundi 4 janvier 2016 au samedi 6 février 2016
Fête de la jeunesse & vacances intermédiaires	du dimanche 7 février 2016 au dimanche 14 février 2016
Période 4	du lundi 15 février 2016 au samedi 26 mars 2016
Congés de fin 2^{ème} trimestre	du dimanche 27 mars 2016 au dimanche 10 avril 2016
Période 5	du lundi 11 avril 2016 au mercredi 4 mai 2016
Vacances intermédiaires et journée de l'Enseignant	du Jeudi 5 mai 2016 au dimanche 8 mai 2016
Période 6	du lundi 9 mai 2016 au samedi 18 juin 2016
Fin des cours	Samedi 18 juin 2016
Période des examens & concours	du lundi 20 juin 2016 au samedi 30 juillet 2016
Fin de l'année scolaire	Samedi 30 juillet 2016
Total cours hors examens	32 semaines 157 jours

Fait à Libreville, le 27 AOUT 2015

Le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et Professionnel



Ida RETENO ASSOQUET